



Le Président de la Ligue camerounaise des consommateurs invite les mamans à utiliser les couches pour bébé, fabriquées au Cameroun.

« Le consommateur doit être roi ». L'association de défense et de protection des droits des consommateurs voudrait ériger cette phrase en une règle.

A travers une opération de sensibilisation via les réseaux sociaux et la chaîne de télévision « conso tv » basée à Yaoundé, la capitale du Cameroun, elle a fait un ramdam sur l'alerte lancée par l'Anses (l'Agence nationale de sécurité sanitaire).

Cette organisation française, a constaté en janvier dernier que les couches jetables contiennent des substances chimiques pouvant présenter des "risques" à long terme pour les bébés. Malheureusement ce sont ces couches que le Cameroun importait.

La Ligue camerounaise des consommateurs (Lcc) et l'Agence de la norme et qualité (Anor) ont pris le relais. Et le mardi 12 février 2019, le ministre camerounais du commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana a procédé à la suspension de la commercialisation de ces couches jetables pour bébés au Cameroun.

Ceci bien sûr à la suite d'une longue concertation avec des importateurs, des producteurs

locaux, des responsables de l'Anor, ceux du laboratoire national du contrôle de qualité des médicaments et d'expertise (Lanacome), la Douane, le Président de la Ligue camerounaise des consommateurs (Lcc) et d'autres administrations concernées.

Immédiatement après cette décision du gouvernement, la Lcc demande au camerounaise d'acheter désormais les couches jetables made in Cameroun. Son leader affirme qu'on le reconnaît par l'étiquette, qui précise l'origine du produit. Il faut préciser que l'échantillonnage et les résultats de l'analyse du Lanacome, restent attendus.

agora-mag.net/237actu
